

## L'actualité économique et sociale en bref

### Emploi et chômage

**130 000 contrats aidés en 2019 contre « 130 000 à 150 000 » en 2018**

Le gouvernement financera en 2019 environ 130 000 contrats aidés, contre 200 000 budgétés et « 130 000 à 150 000 » effectivement mis en place en 2018, a annoncé le 20 septembre le Premier ministre, Édouard Philippe, lors d'une interview sur France Inter. « Nous avons décidé de changer de pied sur cette question des contrats aidés » car « nous voulons consacrer nos moyens sur des politiques efficaces », a-t-il souligné à propos de ces dispositifs d'insertion professionnelle, dont 320 000 avaient encore été signés en 2017.

### Augmentation des déclarations d'embauches en août

En août le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois a progressé de 3,4 %, après une hausse légère de 0,4 % en juillet, indique l'Acoss dans une note publiée le 20 septembre. Il augmente ainsi de 3,6 % sur trois mois et de 7,9 % sur un an. La hausse du mois d'août s'explique par la progression des déclarations d'embauche en CDD de plus d'un mois (+ 4,3 %) ainsi que par celle des embauches en CDI (+ 2,4 %). Sur un an, les déclarations d'embauches en CDI restent « très dynamiques » (+ 12,7 % ; + 3,7 % pour les CDD de plus d'un an). Dans l'industrie, les déclarations d'embauche de

plus d'un mois augmentent de 1,9 % en août 2018, portant à + 1,1 % l'évolution sur trois mois et à + 8,3 % celle sur un an.

### Prism'emploi et le Grand Est signe un contrat d'objectif territorial

Dans un communiqué du 19 septembre, Prism'emploi annonce avoir signé un contrat d'objectif territorial (COT) avec la région Grand Est, aux côtés de nombreux autres acteurs régionaux (des représentants de l'industrie de la région, le FAF.TT, le FPE TT et l'Agefos-PME CGM). Cette convention vise, selon l'organisme, à « accompagner le développement économique et territorial de la région en favorisant les formations en lien avec les besoins en matière d'emploi », et plus particulièrement « dans les métiers de l'industrie ».

### La santé des chômeurs, un enjeu de santé publique « sous-estimé », selon un rapport

Les impacts du chômage sur la santé des demandeurs d'emploi sont « sous-estimés », juge l'association Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) qui appelle les pouvoirs publics à améliorer leur prise en charge, dans un rapport publié le 20 septembre. « La récurrence de l'alternance entre CDD de plus en plus courts et périodes de chômage en-

ferme une proportion toujours plus importante d'actifs dans une situation de grande précarité avec ses lourdes conséquences sur tous les aspects de la vie et notamment la santé », explique Gilles de Labarre, président de l'association. « Le manque d'information des professionnels de santé et des acteurs institutionnels alimente une sous-estimation collective du problème ». La preuve, selon l'association : en dix ans, seules trois études françaises ont été publiées dans des revues d'audience internationale. *Source AFP*

### Retraite

#### CSG : 300 000 retraités bénéficieront d'un geste fiscal en 2019

Près de 300 000 retraités vont bénéficier d'un geste fiscal destiné à compenser la hausse de la CSG entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018, et non 100 000 comme initialement prévu, a annoncé le 20 septembre le Premier ministre, Édouard Philippe, lors d'une interview pour France Inter, évoquant un « effort de 350 millions d'euros » pour les finances publiques. Cette mesure correctrice avait été annoncée fin mars par le gouvernement, dans un contexte de grogne contre la perte de pouvoir d'achat des retraités. Mais l'exécutif n'avait alors pas précisé la façon dont elle allait s'articuler. Concrètement, « il faudra être passé pendant deux ans en continu au-dessus du seuil arrêté l'année passée pour être frappé par cette augmentation de la CSG », a expliqué le Premier ministre. *Source AFP*

## Santé au travail

### Concilier vie privée et vie professionnelle de plus en plus compliquée pour les salariés

Plus d'un tiers des salariés ont des difficultés à concilier vie personnelle et vie professionnelle, selon le dixième baromètre sur la santé et la qualité de vie au travail du groupe de protection sociale Malakoff Médéric, publié le 20 septembre. L'enquête montre en effet un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle « fragilisé », avec 35 % (+ 8 points en dix ans) des salariés faisant part de difficultés à concilier les deux. 51 % des cadres affirment ainsi ne pouvoir s'empêcher de consulter leurs mails professionnels en dehors du travail (+ 10 points en cinq ans). Ce sont surtout les changements des dix dernières années (nouvelles technologies, évolution du tissu économique, etc.) qui « ont fait naître ou exacerber » certains risques, commente ainsi Anne-Sophie Godon, directrice innovation. Certaines évolutions sont toutefois positives : moins de salariés jugent leur travail « physiquement fatigant » (48 %, - 6 points depuis 2009) et ils sont moins nombreux à effectuer des gestes répétitifs (32 %, - 7 points). Ils sont aussi « plus confiants dans leur situation professionnelle » (73 %, + 9 points). *Source AFP*

## Maladie

### Le gouvernement annonce « un milliard d'économies » sur le médicament en 2019

Le gouvernement prévoit de nouvelles baisses de prix sur le médicament pour réaliser « un milliard d'euros

d'économies » dans le cadre du projet de budget de la Sécurité sociale qui sera présenté la semaine prochaine, a indiqué le 19 septembre la ministre de la Santé, Agnès Buzyn sur RTL. La ministre n'a pas précisé si ces économies serviront à financer le plan santé à 3,4 milliards d'euros annoncé le 18 septembre par le président. Selon elle, elles s'ajoutent à d'autres « actions » pour freiner la hausse des dépenses de santé : transports sanitaires, arrêts de travail, chasse aux fraudeurs... L'Assurance maladie a déjà indiqué fin juin qu'elle visait 2 milliards d'euros d'économies hors médicament en 2019 (v. *l'actualité n° 17639 du 29 août 2018*). *Source AFP*

### Augmentation de 2,3 % des remboursements de soins du régime généraux depuis le début de l'année

Selon le rapport mensuel de la Cnam, les remboursements de soins du régime général de janvier à août 2018 ont augmenté de 2,3 %. Les dépenses de soins de ville ont augmenté de 3,3 % sur les huit premiers mois de l'année et de 3,4 % sur les 12 derniers mois. Parmi ces dépenses, les remboursements de soins médicaux et dentaires ont connu une hausse de 4,3 % entre janvier et août et de 4,7 % sur les 12 derniers mois. Les remboursements des soins de généralistes ont augmenté de 5,2 %, ceux de soins spécialisés de 4,3 % et ceux de soins dentaires de 0,7 %. De janvier à août 2018, les versements d'indemnités journalières ont en outre évolué de 4,9 % (+ 4,6 % sur 12 mois). Au cours des huit premiers mois, le remboursement des médicaments délivrés en ville a en outre progressé de 3,5 % (2,8 % sur 12 mois). Au total, les dépenses du régime général ont augmenté de 2,6 % selon la Cnam.

## Maternité parisienne des Bluets : nouvelle polémique autour de suppressions de postes

Des personnels de la maternité parisienne des Bluets se sont inquiétés le 19 septembre des suppressions de postes envisagées par son gestionnaire pour éviter un redressement judiciaire. Pour rester à flot, l'Association Ambroise Croizat, qui gère la maternité, a présenté le 19 septembre au comité interministériel de restructuration industrielle (Ciri) un plan de sauvegarde de l'emploi concernant 35 postes dans des fonctions supports, dont 15 aux Bluets. Selon un communiqué de l'association, « un engagement a été pris » avec l'agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France, le Ciri et les banques « pour aller à la conclusion d'un accord qui permette d'écarter la menace du redressement judiciaire ». Le plan a été « validé dans ses grandes lignes » par l'ARS. Une décision que regrette Virginie Gossez, du syndicat SUD-Santé, prédisant une nouvelle « déstabilisation » de la maternité avec la disparition de postes de directeur des ressources humaines, coordinateur des sages-femmes et autres « forces vives ». *Source AFP*

## Minima sociaux

### Un senior sans emploi, ni retraite sur trois vit sous le seuil de pauvreté

Passé 50 ans, les seniors peuvent rencontrer des problèmes d'emploi, ne touchant ni salaire, ni pension de retraite, une situation qui conduit un tiers d'entre eux à vivre sous le seuil de pauvreté, selon une étude réalisée par la Drees et publiée le 19 septembre. « En 2015, 1,4 million de personnes âgées de 53 à 69 ans n'ont

perçu ni revenu d'activité ni pension de retraite, que celle-ci soit de droit direct ou de réversion, soit 11 % des personnes de cette tranche d'âge », indique cette étude. Pour les autres, 50 % avaient perçu en 2015 une retraite (accompagnée ou non de revenus d'activité) et 39 % uniquement des revenus d'activité. *Source AFP*

## Entreprises

### Ford Blanquefort : des « progrès significatifs » avec le repreneur Punch

La direction du site Ford à Blanquefort (Gironde) a assuré, le 19 septembre dans un communiqué, que « des progrès significatifs ont été réalisés » sur une éventuelle reprise de l'usine par un acquéreur potentiel. Le fabricant strasbourgeois de boîtes de vitesses Punch Powerglide est en effet « aujourd'hui en discussions avec Ford » afin de reprendre le site de FAI (Ford Aquitaine Industries) qui fabrique des boîtes de vitesse, a confirmé le 19 septembre en fin d'après-midi devant la presse le délégué interministériel Jean-Pierre Floris, à l'issue d'une rencontre avec les syndicats. *Source AFP*

### Travail dissimulé : Ryanair, Air France et CityJet renvoyés en appel par la Cour de cassation

La Cour de cassation a annulé, le 18 septembre, les condamnations pour travail dissimulé et complicité des compagnies aériennes Ryanair en

2014 et Air France et CityJet en 2013, et ordonné la tenue de nouveaux procès en appel. Le 28 octobre 2014, la cour d'appel d'Aix-en-Provence avait condamné Ryanair à 200 000 € d'amende et à payer 8,1 millions d'euros de dommages et intérêts, pour travail dissimulé sur sa base de Marignane entre 2007 et 2010. La compagnie irlandaise à bas coûts avait formé un pourvoi en cassation et, le 18 septembre, la Haute juridiction a annulé la décision de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, concernant tant la déclaration de culpabilité de Ryanair que les peines et les dispositions civiles. Elle a renvoyé le dossier devant la Cour d'appel de Paris pour que s'y tienne un nouveau procès en appel. *Source AFP*

### Marseille : McDonald's accepte de reprendre le McDo de Saint-Barthélémy

McDonald's a proposé, le 19 septembre 2018, de finalement conserver, sous conditions, le restaurant de Saint-Barthélémy, dans les quartiers nord de Marseille. Ce restaurant fait partie des six établissements McDonald's de Marseille et ses environs que l'ancien franchisé voulait céder. Cinq d'entre eux devaient passer sous la direction d'un nouveau franchisé, Mohamed Abbassi, déjà à la tête de huit restaurants du géant américain du fast-food. Celui de Saint-Barthélemy, avec ses 77 salariés, devait devenir une enseigne halal asiatique, avec la société Hali Food. Le 8 septembre 2018, le juge des référés du Tribunal de grande instance de Marseille avait interdit la

cession à Hali Food, soulignant notamment « l'insuffisance grossière et manifeste de moyens humains, financiers et matériels » du repreneur, le tout sous peine d'astreinte de 500 000 €. *Source AFP*

### Marseille : 66 ex-salariés de SFR devant les prud'hommes pour contester le plan de départ

66 ex-salariés de SFR se sont présentés le 18 septembre devant le Conseil des prud'hommes de Marseille pour contester la légalité du plan de départs volontaires (PDV) proposé par l'opérateur télécoms en 2017. L'audience de conciliation « est la première d'une procédure qui sera sans doute longue, et en tout cas c'est la première en France sur ce dossier », a expliqué Maître Romain Geoffroy, conseil des ex-salariés. Au niveau national, près de 250 anciens salariés de SFR (groupe Altice France), partis dans le cadre du plan de départs volontaires lancé en 2017 qui a vu la suppression de 5 000 postes chez l'opérateur, ont saisi les prud'hommes. « SFR a forcé l'intégration des salariés au PDV en leur disant qu'ils allaient être rétrogradés, perdre des avantages, finalement ils n'avaient pas le choix, c'était un plan social déguisé », a affirmé M<sup>e</sup> Geoffroy. « Sur les 66, plus d'un an après le départ, je pense qu'un seul est aujourd'hui en CDI », a déploré Stéphane Lepage, ex-salarié de SFR. *Source AFP* ■

